



Récapitulatif conclusion incident

Par Piopo

Bonjour à tous ,

Mon avocat passe en plaidoirie suite à un incident intitulé conclusion incidents récapitulatif .(civil)

L'entreprise demande que l'affaire sois sursis à statuer dans l'attente des suites qui aurait une influence direct ou indirect sur lescro pour faux usage de faux au penal . L'affaire au penal étant toujours en cours.

En bref ils disent qu'il sont pas responsables temps que leurs salariés n'est pas passé en jugement . et que de ce fait l'article 1384 alinéa 5 et 1382 du code civil ne sois pas établi .

Pouvez-vous svp me donner des infos .

Et ce qu'il y a un recours si le juge statut ?

Comment ce passe la plaidoirie ?

Que peut t'il faire ?

Merci de vos réponses